

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Régulation de l'espace numérique : la HAC représentée à la conférence de Fès

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

Le président de la Haute autorité de la communication (HAC), Germain Ngoyo Moussavou, a pris part les 27 et 28 avril 2023 derniers à Fès, au Maroc, à une conférence internationale sur le thème " Pour une régulation

éthique et inclusive de l'espace numérique." Organisée par les Réseaux des instances africaines de régulation de la communication (RIARC), cette rencontre avait pour objectif d'amener les grandes plateformes à adopter des politiques d'autorégulation ou de modération de leurs contenus afin de tenir compte à la fois de

la liberté d'expression de leurs utilisateurs et des dangers et dérives que peut engendrer l'exercice d'une liberté sans limites, notamment dans les sociétés africaines. Plusieurs communications ont meublé ces assises dont celle du président de la HAC du Gabon qui portait sur le thème "Les politiques d'autorégulation entre laxisme et censure". Il ressort de cette communication que "les politiques d'autorégulation sont un outil important pour garantir la qualité de la modération des contenus sur les plateformes numériques. Cependant, il est essentiel de trouver un équilibre entre la tolérance et la censure. D'un côté, une politique d'autorégulation trop laxiste peut encourager les utilisateurs



Photo: DR

Les participants aux travaux de Fès parmi lesquels le président de la HAC Germain Ngoyo Moussavou.

à publier des contenus inappropriés ou dangereux, ce qui peut porter atteinte à la sécurité et au bien-être des autres utilisateurs. À l'inverse, une politique de censure excessive peut limiter la liberté d'expression et le débat public, ce qui peut être préjudiciable pour la démocratie."

## CHUO : des patients neurochirurgiques pris en charge par des Gabonais

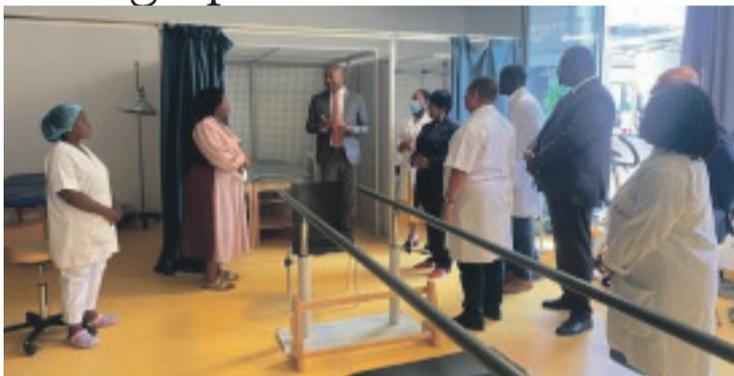


Photo: SNN

Le ministre de la Santé ( c ) lors de la visite au CHUO

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

SUIVANT les recommandations du gouvernement, le Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO), en collaboration avec la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) et des spécialistes marocains, organise depuis le 1er mai dernier et ce, jusqu'au 10 du mois, une caravane chirurgicale de neurochirurgie au CHU d'Owendo

Sur les 21 patients identifiés – 18 rachis et 3 tumeurs cérébrales – seront gratuitement pris en charge au bloc opératoire par des spécialistes gabonais et marocains. " Nous sommes venus nous enquêter du renforcement du plateau technique du Centre hospitalier universitaire d'Owendo qui vise à limiter les

évacuations sanitaires pour toutes les pathologies traumatologiques et neurochirurgicales à l'étranger. Aujourd'hui, cette formation sanitaire bénéficie des atouts nécessaires pour la prise en charge. Cela limite les évacuations sanitaires grâce aux efforts de la CNAMGS et ce CHU répond de plus en plus aux normes voulues par le président de la République ", a précisé le ministre de la Santé, Guy Patrick Obiang Ndong.

Dans les faits, " tous les patients devaient être évacués avec un minimum de 30 millions de FCFA de dépenses. Grâce à cette caravane, c'est une énorme économie qui est faite par les patients et pour le pays. Cela montre que nous avons des Gabonais capables de maîtriser ces pratiques ", a assuré Dr Élyse Eyang Obame, directrice générale du CHUO.

## Sages-femmes : réflexion autour de l'accouchement physiologique

Prissilia M.MOUIY  
Libreville/Gabon

LES sages-femmes du Gabon commémorent depuis le 3 mai et ce, jusqu'à ce vendredi, la 21e édition de la Journée internationale de la sage-femme. Une Journée célébrée chaque 5 mai.

Au Gabon, c'est au Centre international multisectoriel de formation et d'enseignement professionnel de Nkok (CIMFEP) que se déroulent les manifestations y relatives, auxquelles prend part le secrétaire général du ministère de la Santé, Patrice Ontina. Trois jours durant, les spécialistes de la santé maternelle ont fait le point des innovations autour de la profession de sage-femme au Gabon. Parmi



Photo: DR

Les officiels présents lors du lancement des activités.

lesquelles l'adoption de la loi n° 038/2 020 du 22 mars 2021, portant création, attributions et organisation de l'Ordre national des sages-femmes du Gabon. Leurs réflexions portent sur la question de l'accouchement physiologique. Une méthode qui devrait, selon Anita Ikogou, présidente de l'Association des sages-femmes du Gabon (ASFG), permettre un meilleur suivi de la femme enceinte et du futur bébé. Pour atteindre cet

objectif, les sages-femmes du Gabon doivent savoir dépister et prévenir toute complication des grossesses à risque, à l'origine du taux élevé de mortalité maternelle et néonatale au Gabon. De ce fait, la présidente de l'ASFG a invité ses consœurs à " être autonomes et, surtout, compétentes avec une communication claire et permanente avec la femme enceinte."